

Madame la Présidente, Messieurs les Directeurs généraux délégués, Chères et chers Collègues.

Aujourd'hui, cent cinquante neuf ans après la mort de la deuxième république, il est rassurant de constater qu'il reste dans notre mémoire collective, moins de son fossoyeur, Napoléon le petit, que de ceux qu'il a fait massacrer ou qu'il a contraint à l'exil comme Victor HUGO bien sûr mais aussi Victor SCHOELCHER à qui, quelle que soit notre couleur de peau, nous sommes tous tant redevables.

- **Ce comité technique paritaire se tient après une période intense de lutte contre la réforme gouvernementale des retraites, lutte à laquelle nous avons pleinement participé, dans l'unité.**

Certes la lutte fut longue, certes la lutte fut rude, certes elle a coûté cher, en particulier à quelques uns de nos camarades et collègues et nous protestons contre les retenues sur rémunération non étalées ou mal étalées, contrairement à ce que prévoit le point 2.3 de la circulaire 2053 du 30 juillet 2003.

Certes la loi a été votée, certes la loi a été promulguée, mais la réforme n'est pas encore passée et nous continuerons à nous battre pour son abrogation et contre son application.

Ceci ne vous dispense pas de vos obligations d'employeur vis à vis de l'ensemble des agents de l'INRA, de les d'informer le mieux possible de l'état actuel de la réglementation et des conséquences individuelles des nouvelles dispositions.

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que vous venez de valider les résultats des élections des représentants des ingénieurs et des chercheurs de l'INRA à son Conseil Scientifique National.**

Même si nos collègues adjoints techniques et techniciens n'ont pu s'exprimer, plus d'un électeur sur cinq ont voté pour des candidats qui se présentaient sur une plate-forme soutenue par la CGT-INRA et intitulée « *Pour un INRA pérenne, totalement public, libre au service de tous les citoyens* », nous tenons à les en remercier.

Huit des neuf représentants du personnel œuvreront au sein du Conseil pour promouvoir une vision globale qui intègre les dimensions intellectuelles, matérielles et institutionnelles de nos activités de recherche, en solidarité avec nos collègues du public et du privé.

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que les informations dont nous disposons sur le budget 2011 de l'INRA, une hausse de 1,11% des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, annoncent que son pouvoir d'achat diminuera l'an prochain et que, malgré les engagements ministériels, des postes permanents seront supprimés.**

Nous protestons contre le flou que vous entretenez sur ce budget et qui va vous permettre de le soumettre au prochain Conseil d'Administration sans nous l'avoir présenté. Faut-il donc qu'il soit si mauvais !

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que vous êtes en train d'attribuer la Prime d'Excellence Scientifique et que nos quatre organisations syndicales de l'INRA réclament toujours l'abrogation du décret 2009-851 du 8 juillet 2009** en raison de ses effets délétères pour la recherche et pour les personnels, parce qu'elle promeut l'individualisme, brise la dynamique collective du travail de recherche et génère des conflits.

Nous vous demandons d'affecter les moyens financiers prévus pour la PES pour revaloriser les carrières, pour transformer les emplois de titulaires, pour résorber les emplois précaires et Madame la Présidente, pour honorer un engagement pris le 25 janvier 2002, je vous cite, de réactualiser les valeurs des points de sujétion à chaque augmentation du point de l'indice fonction publique.

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que la modulation de la subvention d'Etat, précédemment appliquée au niveau du département ou de l'unité de recherche et que nous avons dénoncée, est transposée au niveau individuel par le biais de votre politique incitative.**

Il est indigne que de fortes pressions, voire du chantage, soient exercées sur des collègues sous le prétexte fallacieux, car purement comptable, qu'ils ne satisfont pas exactement à tous les critères et ratios de production scientifique que vous promouvez sans tenir compte des spécificités d'une part des processus de recherche et d'autre part des avancées scientifiques.

Nos camarades chercheurs vous en reparleront lors de la prochaine Commission Administrative Paritaire, mais nous tenons à exprimer ici notre solidarité avec les collègues concernés et demandons, comme en 2009, la suppression de cette politique.

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que vous venez de décider, contre les préférences exprimées par le Conseil de Gestion du Centre de Lille et par son Président et contre le voeu des directeurs d'unité, de rattacher administrativement le SDAR de Lille à celui de Versailles - Grignon.**

Vous refusez sans aucune justification que l'INRA dispose d'un site administratif et financier au sein d'une ville et d'une région clé pour la coopération avec les pays d'Europe du Nord, qu'ils soient ou non, membres de l'Union Européenne.

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que vous envisagez de transférer hors de la rue de l'Université et de la rue Jean Nicot les services des directions opérationnelles et des missions centrales ainsi que nos collègues qui y travaillent,** pour faire d'ici le siège de l'INRA dans les couloirs duquel ne rôderont plus que des stratèges, des prospecteurs et des pilotes.

Vous me faites penser au Baron Albert de l'Espée qui avait éloigné de son château d'Ilbaritz ses cuisines et ses annexes pour ne pas être incommodé par les odeurs.

- **Ce comité technique paritaire se tient alors que vous multipliez les adhésions de l'INRA à toutes les alliances, fondations, pôles, réseaux, dans ce domaine l'imagination est fertile, mis en place par le gouvernement pour déstructurer les établissements publics de recherche et contourner les contraintes liées à leurs statuts et ceux des personnels ; ce que vous envisagez pour nos collègues de la MRI en est une parfaite illustration.**

Nous dénonçons la possibilité de rattacher un EPST ou un EPIC à un autre EPST ou à un autre EPIC, de construire tous les montages possibles entre organismes de recherche.

Nous dénonçons la possibilité de rattachement ou d'intégration par simple décret, d'un établissement ou d'un organisme public ou privé concourant aux missions du service public de l'enseignement supérieur ou de la recherche à une université. Nous refusons que le CNRS, l'INSERM, voire l'INRA subissent ce que subit actuellement l'Institut National de la Recherche Pédagogique.

Aucune information préalable, aucune justification scientifique, aucune démonstration de la valeur ajoutée pour la communauté scientifique et pour la société, aucune réflexion sur les conséquences des modifications continues des conditions de travail et du contenu des activités des personnels, ne soutient cette frénésie d'associations.

Vous annoncez vouloir assurer une recherche durable, vous essayez juste de la rendre vendable.

Cette démarche serait destinée à améliorer la lisibilité du dispositif de recherche, les graphiques illustrant ces relations ne sont que sigles et acronymes, cadres et flèches, univoques, biunivoques voire équivoques dont même les concepteurs sont incapables de débrouiller l'écheveau.

Après la mode des AVIESAN, ANCRE, ALLISTENE et autres ALLENI, après l'appel à participer à tous les réseaux RTRA, mais aussi INCONets et ERANets, voici celle des EX.

Lancée par la Commission Européenne avec ces NEX (Network of Excellence en anglo-bruxellois), la frénésie des EX gagne notre pays: EquipEx, IdEx et LabEx comme l'indique [notre communiqué commun](#) ; à quand AnnEx, ConEx, DuplEx et autre SimplEx ?

Merci.